



## CHARTRE de l' ADVOCACY

ADVOCACY France est une association d'Usagers en Santé Mentale qui a pour objet de:  
Promouvoir l'advocacy en France, soutenir un mouvement d'usagers en santé mentale pour prendre un rôle de citoyen dans toutes les instances et dans les débats publics. Les membres adhérents s'appuient pour cela sur des principes communs et un mode de fonctionnement participatif, démocratique, solidaire.

*En signant cette charte les membres adhérents personnes physiques ou morales et les Délégations Régionales peuvent utiliser la référence à l'advocacy*

### *Le fondement d'une pratique de l'advocacy*

Favoriser la participation effective des personnes usagers en santé mentale et créer les conditions de leur prise de responsabilité dans la gestion de l'association, la gestion des Espaces Conviviaux Citoyens et la pairadvocacy.

Favoriser et soutenir la prise de responsabilité dans les mandats de représentation des usagers dans tous les espaces institutionnels où cette possibilité existe.

Concevoir la santé mentale, selon la définition d'Ottawa, comme une problématique transversale dépassant tous les étiquetages des personnes et des populations.

Concevoir la solidarité non comme une assistance, mais comme une réciprocité et une co-responsabilité de chacun envers tous

Favoriser la pratique de la démocratie participative par l'écoute, la relation et la réciprocité.

Respecter les droits de l'homme et la dignité humaine, en dépassant l'égalité formelle pour aller vers une égalité effective dans les conditions d'accès à la santé, à l'éducation, à la culture, aux services.

Promouvoir les principes de non discrimination et non exclusion.

Promouvoir les principes et les pratiques d'une société inclusive pour développer l'empowerment et Assurer à tous une liberté effective dans leur vie personnelle et collective, une émancipation par rapport aux conditionnements imposés par la société

Favoriser l'approche de genre et l'égalité homme/femme.

Promouvoir des logiques de coopération et de solidarité, et non de compétition et d'individualisme, l'égalité et la liberté ne trouvant leur sens que dans un contexte de solidarité.

Permettre à chacun de développer et d'épanouir ses potentialités, en particulier ses capacités de don, de partage, de non violence. •